

ARTICLE III.

DIFFICULTÉS TIRÉES DES LIVRES DES PARALIPOMÈNES.

Tous les savants modernes s'accordent à reconnaître, malgré quelques restrictions insignifiantes, la valeur historique des troisième et quatrième livres des Rois; ils ne peuvent s'empêcher de leur rendre cette justice, depuis que la découverte des inscriptions assyriennes a confirmé, d'une manière aussi éclatante qu'inattendue, l'exactitude de leurs récits¹. Mais les incrédules se vengent en quelque sorte sur les Paralipomènes des éloges qu'ils sont contraints d'accorder aux livres des Rois : il semble qu'ils ne peuvent avoir assez de mépris pour cette compilation, qui est sans valeur à leurs yeux. Au commencement de ce siècle, de Wette alla jusqu'à nier la bonne foi de l'auteur². En 1823, Gramberg soutint que celui qui avait rédigé les Paralipomènes avait tout inventé, non seulement les généalogies et les récits qui ne se lisent pas dans les autres livres de l'Ancien Testament, mais les titres mêmes des écrits qu'il cite comme

¹ On peut voir les preuves dans le t. IV de *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e édit., ch. II et suiv., p. 22-327.

² L. de Wette, *Historisch-kritische Untersuchung über die Bücher der Chronik* (*Beiträge zur Einleitung ins alte Testament*), Halle, 1806, t. I, p. 3-132; Id., *Lehrbuch der hist. krit. Einleitung in die Bücher des Alten Testaments*, 6^e édit., in-8°, Berlin, 1845, p. 263-285.

ses sources¹. Ces accusations sont si évidemment fausses que la plupart des rationalistes venus après Gramberg les ont notablement atténuées²; mais M. Wellhausen les a reprises avec une violence nouvelle. Il ne consacre pas moins de soixante pages de son volume des *Prolegomènes à l'histoire d'Israël* à battre en brèche les *Chroniques*. Il déclare lui-même qu'il prend de Wette pour guide, et il ressuscite toutes ses objections³, malgré les réponses décisives qu'on y avait faites, parce qu'il veut à tout prix nier l'origine mosaïque du Pentateuque et que l'autorité des Paralipomènes suffit pour renverser sa thèse de prédilection, comme de Wette

¹ K. P. W. Gramberg, *Die Chronik nach ihrem geschichtl. Charakter und ihrer Glaubwürdigkeit geprüft*, Halle, 1823.

² Ce résultat fut dû en grande partie à ce que les livres des Paralipomènes furent vaillamment défendus par un anonyme catholique, *Die Bücher der Chronik, ihr Verhältniss zu den Büchern Samuels und die Zeit ihrer Abfassung*, dans la *Theologische Quartalschrift* de Tubingue, 1831, p. 201-232; par Wette dans l'*Einleitung in die Schriften der A. T.* de Herbst, t. II, 1842, p. 162-231, et surtout par F. C. Movers, *Kritische Untersuchungen über die biblische Chronik*, Bonn; 1834 (cet auteur, quoique catholique, a d'ailleurs certaines opinions avancées). Parmi les protestants, on doit citer J. C. Dahler, *De librorum Paralipomenorum auctoritate atque fide historica*, in-8°, Strasbourg, 1819; K. F. Keil, *Apologetischer Versuch über die Bücher der Chronik*, in-8°, Berlin, 1833; Id., *Lehrbuch der hist. krit. Einleitung in die Schriften des A. T.*, 3^e édit. in-8°, Francfort, 1873, p. 439-476; Id., *Commentar über die Bücher der Chronik*, in-8°, Leipzig, 1870. — Un savant catholique, M. G. J. Mühlhling, a publié en 1884 *Neue Untersuchung über die Genealogieen der Chronik*, I, 1-9, dans la *Theologische Quartalschrift*, t. LXVI, p. 404-450.

³ J. Wellhausen, *Prolegomena zur Geschichte Israels*, 1883, p. 178.

avait été obligé de le reconnaître¹. Il n'a donc pas assez de termes injurieux et méprisants pour caractériser cette œuvre : elle brouille tout, confond tout, elle amplifie, falsifie et invente. Tel récit est « un exemple affreux de l'imagination » dévergondée des « Juifs ; » tel autre est un « non-sens². »

Malgré cette grêle d'accusations lancée contre les Paralipomènes, quand on en vient aux détails, on remarque que le nombre des faits incriminés n'est pourtant pas considérable³. Nous allons les examiner successivement et montrer que c'est à tort qu'on reproche des inexactitudes à Esdras, l'auteur probable et bien renseigné de cet écrit historique.

Le premier et le principal reproche que l'on fait au livre des Paralipomènes, c'est le récit de la captivité du

¹ Les paroles de de Wette sont significatives : « Sowie die ganze jüdische Geschichte... nach Wegräumung der Nachrichten der Chronik... eine ganz andere Gestalt erhält, so erhalten auch die Untersuchungen über den Pentateuch auf einmal eine ganz andere Wendung ; eine Menge lästiger, schwer wegzuräumender Beweise für das frühere Vorhandensein der Mosaischen Bücher sind verschwunden, die andern Spuren ihrer Existenz stellen sich nummehr in ein anderes Licht. » *Beiträge zur Einleitung ins A. T.*, t. 1, p. 135. Les Paralipomènes sont donc un témoin gênant qu'il faut supprimer.

² J. Wellhausen, *Prolegomena*, p. 186, 188, 194, etc.

³ Nous ne parlons pas ici des fautes de copistes dont il a été déjà question. Elles ne sont dans aucun livre de la Bible aussi nombreuses que dans les Paralipomènes. « Ita in græcis et latinis codicibus hic nomen liber vitiosus est, ut non tam hebræa quam barbara quædam et Sarmatica nomina conjecta arbitrandum sit. Nec hoc Septuaginta interpretibus... sed scriptorum culpæ adscribendum. » S. Jérôme, *Præf. II^a in lib. Paralip.*, en tête des éditions de la Vulgate, et *Patr. lat.*, t. XXIX, col. 402. Le cardinal

roi de Juda Manassé, à Babylone. On ne craint pas d'affirmer que c'est une fable, qui ne mérite aucune créance.

« Manassé séduisit Juda et les habitants de Jérusalem, et il leur fit faire plus de mal que toutes les nations que Jéhovah avait exterminées devant la face des fils d'Israël. Et Jéhovah leur parla, ainsi qu'à son peuple, mais ils ne voulurent point l'écouter. Alors Jéhovah fit venir contre eux les princes de l'armée du roi d'Assur, et ils prirent Manassé, ils l'enchaînèrent et le lièrent et le conduisirent à Babylone. Et là, quand il fut dans l'angoisse, il pria Jéhovah son Dieu ; et il fit grande pénitence devant le Dieu de ses pères, et il le pria et le conjura instamment, et il exauça sa prière, et il le ramena à Jérusalem, dans son royaume, et Manassé reconnut que Jéhovah est Dieu¹. »

Bellarmin dit de notre Vulgate actuelle : « In libris Paralipomenon magna est confusio nominum priorum, ut, si quis recte inspiciat, facile suspicari possit editionem vulgatam esse nunc ita corruptam, ut suo tempore fuisse testatur Hieronymus. » Bellarmin, *De editione latina vulgata*, dans Tirin, *Commentarius in universam S. Scripturam*, Turin, 1882, t. 1, p. 29. Il suffit de comparer les noms propres des Paralipomènes avec ceux des livres plus anciens pour s'apercevoir tout de suite de ces altérations. La nature de cet ouvrage permet de se rendre compte de l'origine de ces fautes. En premier lieu, il est rempli de listes généalogiques. Or les noms propres sont toujours avec les chiffres les parties qui souffrent le plus dans les transcriptions. En second lieu, cet écrit est un de ceux qu'on a copiés avec le moins de soin, parce qu'il a toujours été un des moins lus, comme le prouve le petit nombre de commentaires qu'en ont fait les anciens : son contenu, vraie forêt de noms propres et abrégé d'autres écrits de l'ancien Testament, a toujours moins intéressé les lecteurs.

¹ II Par., xxxiii, 9-13.

La première objection contre ce récit est tirée du silence des livres des Rois qui ne parlent point d'un fait si important. — Cette objection aurait peut-être quelque vraisemblance, si les livres des Rois contenaient une histoire complète des royaumes de Juda et d'Israël; mais tout le monde sait qu'ils ne sont souvent qu'un sommaire et qu'ils renvoient, pour plus amples détails et pour les faits qu'ils omettent, à des écrits plus développés, aux chroniques des rois de Juda et d'Israël. Il n'est donc pas étonnant qu'Esdras ait pu raconter des événements qu'il rencontrait dans d'autres sources, quoiqu'ils ne se lisent pas dans les Rois. L'existence des lacunes de ce dernier ouvrage est d'ailleurs aujourd'hui hors de toute contestation. Les inscriptions assyriennes nous ont révélé plusieurs épisodes de l'histoire d'Israël qui nous étaient totalement inconnus, comme la défaite d'Achab à Karkar, le paiement du tribut par Jéhu au roi d'Assyrie et diverses circonstances de la campagne de Sennachérib contre Ézéchias, roi de Juda ¹.

Les annales d'Assurbanipal, roi de Ninive, nous montrent également combien sont mal fondées toutes les autres objections qu'on oppose au livre des Paralipomènes. On a tout nié dans ce récit, et, par une permission spéciale de la Providence, les documents cunéiformes viennent tout confirmer. On a nié qu'un « roi d'Assur » fût venu en Palestine sous le règne de Ma-

¹ Voir les textes assyriens qui nous font connaître ces faits dans *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e édit., t. IV, p. 43, 71-72, 196.



132. — Prisonniers de guerre assyriens enchaînés.

nassé. — Assurbanipal, roi d'Assur, nous dit ce qui suit, sur un de ses cylindres :

69. Vers l'Égypte et l'Éthiopie je dirigeai ma marche.
70. Dans le cours de mon expédition, 22 rois
71. des bords de la [Méditerranée], tous
72. tributaires, dépendants de moi,
73. en ma présence [vinrent et baisèrent nos pieds]¹.

Un autre cylindre du même monarque énumère ces vingt-deux rois, et le second nommé est « Manassé, roi de Juda. » *Minasi, sar Yahudi*². Ce premier point du récit des Paralipomènes est donc pleinement justifié.

On nie aussi que le roi d'Assur ait lié et enchaîné un souverain pour l'emmener en captivité. — Assurbanipal va répondre encore à cette objection.

45. Sarludari, roi de Zihinu (en Égypte) et Néchao [roi de Memphis], ils (les soldats d'Assurbanipal) prirent et avec des liens de fer et des chaînes de fer, ils lièrent leurs mains et leurs pieds³.

Bien plus, nous pouvons voir encore de nos yeux ces rois enchaînés, car les bas-reliefs nous les montrent les pieds et les mains liés⁴.

¹ G. Smith, *History of Assurbanipal*, p. 17-18.

² Voir le récit de ce cylindre dans la *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e édit., t. iv, p. 264.

³ *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e édit., t. iv, p. 270.

⁴ Voir Figure 132, trois prisonniers de guerre assyriens les mains et les pieds liés avec des chaînes de fer, d'après Botta, *Monument de Ninive*, t. II, pl. 119 bis. Palais de Khorsabad, bas-reliefs 17, 18, 19 de la salle VIII du plan.

On nie surtout que Manassé ait pu être conduit par un roi assyrien à Babylone, au lieu d'être conduit à Ninive, capitale de l'Assyrie. Mais rien ne prouve mieux que ce détail l'exactitude de l'historien sacré. Un faussaire aurait raisonné comme nos incrédules modernes et il n'aurait jamais imaginé de faire conduire Manassé à Babylone. Or nous savons par l'histoire d'Assurbanipal que son frère, Samassumukin, qu'il avait établi régent de Babylone, se souleva contre lui et entraîna dans sa révolte un grand nombre de tributaires de l'Assyrie, parmi lesquels on ne peut douter que Manassé ne se trouvât¹. Assurbanipal écrasa l'insurrection à Babylone même, il prit le titre de roi de cette ville et y séjourna quelque temps. Il n'est donc pas surprenant que Manassé ait été conduit dans cette capitale, où son vainqueur devait être bien aise de montrer aux Babyloniens, par l'exemple du roi de Juda, comment il châtiât ceux qui secouaient son joug.

Enfin les incrédules jugent incroyable que le roi d'Assyrie, après avoir traité si durement Manassé, l'ait rétabli sur son trône. — Assurbanipal se charge encore de leur répondre. Il nous raconte lui-même qu'il rendit son royaume à Néchao, roi d'Égypte, quoiqu'il lui eût infligé les mêmes traitements qu'au roi de Juda.

61. Au lieu où le père qui m'avait engendré, à Saïs,...

62. lui avait constitué un royaume, je le rétablis.

63. Bienfaits et faveurs, au delà de celles du père qui m'avait engendré, je lui fis rendre et je lui donnai².

¹ Voir *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e édit., t. IV, p. 274.

² G. Smith, *History of Assurbanipal*, p. 46.

Il n'y a donc pas un seul détail du récit des Paralipomènes qui ne soit justifié par les annales mêmes d'Assurbanipal, le roi d'Assyrie qui fit conduire Manassé comme captif à Babylone.

La plupart des autres objections faites par les incrédules contre le livre des Paralipomènes portent sur des mots ou de menus détails. On lui reproche d'abord d'avoir dit que Salomon avait demandé à Hiram de lui faire couper sur le mont Liban, non seulement du bois de cèdre, mais aussi du bois de santal (*alqummim* ou *almuggim*)¹. Comme le bois de santal ne se trouve que dans l'Inde, le roi de Tyr ne pouvait le tirer du mont Liban.

L'auteur des Paralipomènes savait très bien que le bois de santal venait de l'Inde, puisqu'il le dit lui-même en parlant des voyages de la flotte de Salomon²; mais si l'on peut entendre du bois de santal le mot *alqummim* qu'il emploie dans ce dernier passage³, rien ne prouve que ce mot ait absolument le même sens dans le premier. Plusieurs anciennes versions ont traduit cette expression par pin⁴, et il y a tout lieu de croire que c'est l'arbre qu'a voulu désigner l'auteur sacré, car les inscriptions assyriennes nous apprennent que le pin

¹ II Par., II, 7 — I (III) Reg., v, 6 (hébreu, 20), il n'est pas question de cèdres, mais v, 8, 10 (hébreu, 22, 24) il est de plus question de bois de *berôs*, le pin, selon les uns, le cyprès selon les autres.

² II Par., IX, 10.

³ Voir *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e édit., t. III, p. 535.

⁴ Septante, Vulgate, II Par., II, 7; Josèphe, *Ant. jud.*, VIII, VII, 1.

était, avec le cèdre, l'arbre le plus recherché du Liban¹. Mais comment le mot *algunmim* peut-il signifier dans un cas le pin et dans un autre le santal? — Il est possible que le nom de cet arbre ne nous soit pas parvenu avec sa véritable orthographe : dans les Rois, il est écrit d'une façon, *almuggim*, et dans les Paralipomènes d'une autre, *algunmim*. Quelle est la véritable lecture? Nous l'ignorons. Faut-il lire réellement *algunmim* dans le récit des arbres demandés à Hiram? Nous l'ignorons encore. Mais supposé que la leçon primitive soit parvenue jusqu'à nous, quelque douteux que ce soit, il ne manque pas d'exemples pour prouver que des objets très divers ont été désignés par un seul mot, lorsque l'un de ces objets est étranger. C'est une loi universelle du langage qu'on désigne toujours l'inconnu par le connu, et l'on donne volontiers à un animal ou à un arbre qu'on aperçoit pour la première fois le nom de l'animal ou de l'arbre qui lui ressemble le plus parmi ceux que l'on connaît. C'est ainsi que les Grecs donnèrent au *péhémout* égyptien le nom de cheval de fleuve, *hippopotame*, que nous lui donnons encore, et que les Romains, lorsqu'ils virent pour la première fois des éléphants, les appelèrent « des bœufs de Lucanie². » Et pour citer un exemple tiré du même ordre de choses que

¹ Voir *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e édit., t. III, p. 447-448.

² Lucrèce, v, 1351; Silius Italicus, ix, 575; Pline, VIII, 6, 6, etc. — « Quel grand lièvre! Tel fut le nom dont les Écossais saluèrent le premier âne qui parut dans leurs montagnes. » Charma, *Essai sur le langage*, 1846, p. 227.

celui qui nous occupe, les Grecs donnèrent d'une façon pareille à un arbre d'Égypte le nom de *sycomore* ou « figuier-mûrier, » quoique cet arbre ne soit ni un figuier ni un mûrier, mais parce que sa feuille ressemble à celle du mûrier et son fruit à celui du figuier¹. Nous, nous appelons sycomore le même arbre d'Égypte et, de plus, un arbre de nos pays², tout à fait différent, une sorte d'érable; par la raison qu'il se rapproche du mûrier par son feuillage, bien qu'il ne produise point de figues. De même, nous nommons acacias des arbres de genre divers³. Il est donc certain qu'on peut donner un seul et même nom à des arbres d'espèce différente⁴. Cela s'explique par une tendance générale de l'esprit humain : nous ne créons pas les mots de toutes pièces; nous cherchons toujours entre les choses des ressemblances de famille, et nous les classons dans notre mémoire en donnant des noms analogues à ce qui nous paraît avoir de l'analogie dans la réalité. De plus, quand le nom est im-

¹ Συκόμορον. Δένδρον μέγα, ὅμοιον τῇ συκῇ, τοῖς φύλλοις ἰσικὸς μορέα. Dioscoride, 1, 182.

² Le sycomore d'Égypte, *ficus sycomoros*, qu'on trouve aussi en Palestine, est de la famille des *Morées*, et l'érable *sycomore* de nos contrées, *Acer pseudoplatanus*, est de la famille des *Acérinées*.

³ L'*acacia* vrai, celui que les botanistes appellent de ce nom, appartient à la famille des *Mimosées*; le faux *acacia* de nos jardins, le *robinier*, est de la famille des *Papilionacées*.

⁴ Nous donnons aussi le nom de santal à des arbres fort différents : au vrai santal de l'Inde ou santalin, de la famille des *Papilionacées*; à l'*érithalide frutiqueuse* (santal d'Amérique), de la famille des *Rubiacées*; au *chêne abelicea* (santal de Crète ou de Candie), de la famille des *Quercinées*; au *Rhamnus alaterne* (appelé aussi santal de Candie), de la famille des *Rhamnées*.

porté avec la chose, on transforme comme sans y prendre garde le nom exotique pour lui donner un sens et un air indigènes. C'est là ce qu'on remarque surtout chez les Orientaux, pour qui les noms propres eux-mêmes sont significatifs. Les Arabes ont modifié plus ou moins, partout où ils se sont établis, les anciens noms de lieux, toutes les fois qu'ils ne leur offraient pas un sens dans leur langue. C'est ainsi que de *Beth-léhem*, « maison de pain, » ils ont fait *Beth-laham* « maison de viande. » C'est probablement par une application inconsciente de ces principes, qui règlent la morphologie des langues, que les Hébreux avaient donné le nom d'algummim soit aux arbres du Liban soit aux arbres de l'Inde dont il est ici question.

Quant à la manière dont ils avaient dû arriver à faire ce rapprochement, il est assez facile de se l'expliquer. On donne volontiers le même nom à des arbres semblables, quoique d'espèce différente, comme nous venons de le voir. Certaines espèces de pins étaient peu connues en Palestine; le santal ne l'était pas du tout. De ce dernier arbre, les Hébreux ne durent voir que le bois, sans ses feuilles, et tel qu'on le transporte dans le commerce. Or on distingue aujourd'hui et l'on distinguait peut-être aussi alors trois espèces de bois de santal : le santal blanc, qu'on débite en petites bûches odoriférantes comme parfum; — on croit que c'est l'aubier du santal citrin; — le santal citrin, qui est de couleur fauve et dont les Indiens et les Chinois se servent pour faire des vases, des coffrets et divers objets de marqueterie; enfin le santal rouge, bois de teinture employé aussi en ébé-

nisterie et d'où l'on extrait une matière colorante rouge résineuse. La flotte de Salomon avait-elle transporté ces trois espèces de bois ou une seule? Nous l'ignorons, mais peu importe¹. Nous savons avec certitude qu'elle avait rapporté du bois d'ébénisterie, puisqu'on en fabrique des instruments de musique², et il suffit de constater que les différentes espèces de bois qui servent à cette fin ont par leur couleur de l'analogie avec celui du pin, ce qui nous explique comment les Hébreux ont pu donner au pin le nom d'*algum*³.

Une autre expression des Paralipomènes n'est pas moins vivement critiquée. De même qu'on a cru découvrir ici une erreur de botanique, on a prétendu trouver une erreur de géographie dans ce que dit Esdras des navires destinés au commerce d'Ophir. Il les désigne comme « allant à Tharsis⁴. » Cependant ces navires partaient d'Asiongaber, sur la mer Rouge; ils ne pouvaient donc aller par là à Tharsis, qu'on admet communément avoir été Tartessus en Espagne. Quelques auteurs ont bien pensé que la flotte avait fait tout le tour de l'Afrique pour accomplir ce voyage⁵, mais cette opinion

¹ On ne peut guère douter que les marins israélites n'eussent apporté du bois de santal blanc comme parfum, à cause du goût si prononcé qu'ont les Orientaux pour tout ce qui est odorant.

² I (III) Reg., x, 12; II Par., ix, 11.

³ L'opinion d'après laquelle le bois apporté par les marins de Salomon aurait été de couleur rougeâtre est fort vraisemblable. Voir Riehm, *Handwörterbuch des biblischen Altertums*, t. II, p. 1359.

⁴ II Par., ix, 21; xx, 36.

⁵ B. Neteler, *Die Bücher der biblischen Chronik*, in-8°, Münster, 1872, p. 221.

est fort peu croyable. On fait ici en réalité à l'Écriture Sainte une querelle de mots comme dans le cas précédent.

L'explication de la locution employée par les Paralipomènes nous paraît résulter encore des habitudes du langage. Tharsis, à rigoureusement parler, désignait Tartessus en Espagne, mais dans l'usage populaire, le nom de cette ville où les Phéniciens allaient chercher des métaux précieux, était devenu celui de tous les pays de l'or. On appelait ainsi, du nom de Tharsis, Ophir, qui n'était d'ailleurs que vaguement connu par les Israélites, comme Tartessus lui-même. Les hébraïsants s'accordent généralement à reconnaître que tous les grands navires « s'appelaient vaisseaux de Tharsis, » quoiqu'ils ne se rendissent point à cette ville, de même que les Anglais appellent leurs navires de fort tonnage *Indiamen*, quoique tous n'aillent pas dans les Indes. A l'époque où écrivait l'auteur des Paralipomènes, le peuple avait pris l'habitude d'appeler Tharsis l'endroit d'où la flotte de Salomon avait rapporté l'or, comme parmi nous on a donné longtemps à l'Amérique le nom de grandes Indes ou d'Indes occidentales. Les philosophes et les savants se servaient de ce nom comme tout le monde, et Raynal a intitulé son plus fameux ouvrage : *Histoire philosophique du commerce des Européens dans les deux Indes*. De telles expressions, inexactes, si l'on veut, dans le langage géographique, sont justifiées par l'usage vulgaire, et l'on n'a pas plus le droit de reprocher à Esdras d'avoir appelé Ophir Tharsis, qu'on ne peut faire un crime à d'autres auteurs inspirés d'avoir

appelé l'Europe « les îles » ou même de lui avoir donné le nom de l'île de Chypre. Le Psalmiste et Isaïe ont dit :

Les rois de Tharsis et les îles offriront (au roi) des présents... Les îles espèrent en moi, les vaisseaux de Tharsis viennent les premiers, pour amener les enfants des pays éloignés avec leur or et leur argent¹.

Les « îles » désignent ici l'Europe ou même tous les pays baignés par la Méditerranée, quelque impropre que soit cette expression aux yeux d'un géographe. Tharsis, qui a « des rois, » ne veut pas dire certainement la seule ville de Tartessus, et l'on pourrait fort bien l'entendre ici comme désignant tous les pays qui produisent l'or, Ophir compris, puisque dans ces énumérations des pays aurifères, Ophir n'est pas expressément nommé, quoique sa place y fût naturellement marquée². Mais, quoi qu'il en soit de ce dernier point, l'exemple tiré de l'île de Chypre est encore plus significatif. Il nous montre parfaitement comment les dénominations géographiques se dilatent en quelque sorte

¹ Ps. LXXI (héb., LXXII), 10; Is. LX, 2 (texte hébreu). La Vulgate a traduit dans Isaïe les « vaisseaux de Tharsis » par les « vaisseaux de la mer. » Quoique « vaisseaux de Tharsis » signifie simplement dans plusieurs passages bibliques « grands vaisseaux, » ici cette expression s'applique à des vaisseaux étrangers venant du pays ou des pays appelés Tharsis, comme le montre le contexte.

² Il est d'autant plus naturel de supposer une allusion à Ophir dans le Ps. LXXI (LXXII) que le titre l'attribue à Salomon, et le contenu de ce petit poème est loin de contredire cette attribution. — Isaïe, comme le Psalmiste, énumère tous les pays d'où venaient les métaux précieux.

pour embrasser finalement des régions entières après n'avoir été d'abord appliquées qu'à un point restreint et bien déterminé. En hébreu, l'île de Chypre s'appelle *Kittim*. Ce nom désigne proprement les habitants de Citium, l'une des principales villes de l'île. Par une première extension, le nom de cette ville fut appliqué à l'île tout entière¹. Puis on l'étendit à tous les pays situés à l'occident de la Palestine et de Chypre, de sorte que, comme le mot « îles » il désigna l'Europe et les pays du couchant². Ces exemples, qu'on pourrait multiplier³, sont bien suffisants pour montrer quelle est l'élasticité des noms géographiques, surtout chez les anciens, et pour justifier le nom de Tharsis donné au pays d'Ophir par l'auteur des Paralipomènes⁴.

¹ Gen., x, 4; Is., xxiii, 1, 12; Ezéch., xxvii, 7.

² Num., xxiv, 24; Jer., ii, 10; Dan., xi, 30.

³ Nous donnons nous-mêmes à la Terre Sainte le nom de *Palestine*, quoique ce nom ne désignât primitivement que la plaine de la Séphéla où habitaient les *Philistins*, et qu'il ne s'applique que très improprement au pays qu'habitèrent les enfants de Jacob et dont les Philistins ne furent jamais les maîtres.

⁴ Quelques autres difficultés qu'on fait contre les Paralipomènes sont si futiles qu'elles ne valent pas la peine d'être examinées en détail. On peut les voir dans les ouvrages indiqués plus haut, p. 509, note 2, ou dans les grands commentaires de la Bible. Cf. aussi R. Cornely, *Introductio specialis*, t. ii, part. i, p. 338-348.

CHAPITRE II.

SAMUEL, DAVID, LE ROI JOSIAS ET LE GRAND PRÊTRE HELCIAS.

ARTICLE 1^{er}.

SAMUEL.

« Samuel est sans contredit le personnage le plus en évidence et le plus digne de l'attention de l'historien, après Moïse et avant David¹. » Mais les rationalistes ont beaucoup de reproches à lui adresser. Ils l'accusent d'abord d'avoir été un ambitieux et de s'être montré injuste envers Saül, parce que celui-ci prétendait exercer lui-même le pouvoir que le prophète aurait voulu garder, en ne le confiant que nominalement à cette créature de son choix.

Si Samuel avait été réellement ambitieux, rien ne nous obligerait à le défendre, car l'Écriture ne nous dit nulle part qu'il ait été sans passion et sans péché, mais ce grand homme agit réellement par des motifs nobles et désintéressés. L'histoire sacrée nous dit qu'il conféra

¹ Ed. Reuss, *Histoire des Israélites*, p. 21. Cf. Id., *Les Prophètes*, t. i, p. 8-9.